

SÉANCE AJOURNÉE
18 AVRIL 2013

Procès-verbal de la séance ajournée du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 18 avril 2013, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Berthe Bélanger	maire
Denis Desautels	cons. au poste no: 1
Lise Tremblay	cons. au poste no: 2
Denis Tremblay	cons. au poste no: 3
Pierre Cantin	cons. au poste no: 4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5
Marc-André Gendron	cons. au poste no: 6

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 13 h par madame Berthe Bélanger, maire.

Mot de bienvenue de la maire

Période de questions

Adoption de l'ordre du jour

155-04-2013

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

1. Appel d'offres MAMROT financement
2. Règlement d'emprunt 429-12 - Six roues
3. Bureaux supplémentaires salle des loisirs
4. Ordinateurs : licences Office
5. Règlement 367-12-01
6. Réservation église pour activités
7. Incendies
 - 7.1 Transferts de postes
 - 7.2 Disposition anciennes génératrice et citerne
8. Journée de l'environnement: organisation et présence de la Sûreté du Québec
9. Triangle communication

Période de questions

Ajournement de l'assemblée

ADOPTÉE

1. Appel d'offres MAMROT financement

156-04-2013

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller et résolu à l'unanimité :

**SÉANCE AJOURNÉE
18 AVRIL 2013**

QUE la Municipalité de Val-des-Lacs accepte l'offre qui lui est faite de Financières Banque Nationale Inc. pour son emprunt du 25 avril 2013 au montant de 285 000 \$ par billet en vertu du règlement d'emprunt numéro 429-12, au prix de 98.461 échéant en série cinq (5) ans comme suit :

16 000 \$	1.75 %	25 avril 2014
16 300 \$	1.90 %	25 avril 2015
16 700 \$	2.05 %	25 avril 2016
17 200 \$	2.25 %	25 avril 2017
218 800 \$	2.40 %	25 avril 2018

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

ADOPTÉE

157-04-2013

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Val-des-Lacs souhaite emprunter par billet un montant total de 285 000 \$:

RÈGLEMENT NUMÉRO	POUR UN MONTANT DE \$
429-12	285 000\$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 285 000 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 429-12 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par la mairesse et le secrétaire-trésorier ;

QUE les billets soient datés du 25 avril 2013.

ADOPTÉE

**SÉANCE AJOURNÉE
18 AVRIL 2013**

2. Règlement d'emprunt 429-12 - Six roues

158-04-2013

CONSIDÉRANT la résolution 437-09-2012 concernant l'adoption du règlement d'emprunt 429-12 décrétant l'acquisition d'un camion six roues ;

CONSIDÉRANT l'appel d'offre publique du 4 mars 2013 ;

COMPTE TENU de l'ouverture de 5 soumissions le 20 mars 2013 à 12 h 05 par le directeur général en présence de deux témoins, à savoir monsieur Farid Madaoui et monsieur Jonathan Ruffo;

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre la plus basse conforme de service de l'entreprise Service d'équipements G.D. inc. pour un camion 6 roues 2013 avec une benne sableuse et l'équipement de déneigement au montant de 183 797.89\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

3. Bureaux supplémentaires salle des loisirs

159-04-2013

CONSIDÉRANT le besoin pour l'administration de la Municipalité d'avoir accès à des bureaux supplémentaires à l'hôtel de ville;

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller et résolu à l'unanimité d'accepter :

- 1) L'offre de service numéro 13-03 de l'entreprise Constructions Larix inc. pour l'aménagement de deux bureaux dans la salle située au sous-sol de l'hôtel de ville au montant de 7 354\$ taxes en sus;
- 2) L'offre de service de l'entreprise Pichélectrique pour l'électricité au montant de 795\$ taxes en sus;
- 3) L'offre de service de l'entreprise Laurentides télécommunication pour les câbles reliés à la fibre optique au montant de 335\$ taxes en sus;
- 4) L'offre de service de la MRC des Laurentides pour un téléphone CISCO au montant de 315.28\$ taxes en sus;
- 5) L'offre de service de l'entreprise SIL pour un ordinateur et une licence Office 2010 au montant de 1 291\$ taxes en sus;
- 6) L'offre de service de PG Solutions pour une licence du logiciel d'exploitation au montant de 630\$;

Pour un grand total de 12 325.64\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

4. Ordinateurs : licences Office

160-04-2013

Il est proposé par monsieur Marc-André Gendron, conseiller et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de deux licences Office pour les ordinateurs de la Municipalité au montant de 260\$ l'unité pour un total de 520\$ taxes en sus.

**SÉANCE AJOURNÉE
18 AVRIL 2013**

ADOPTÉE

5. Règlement 367-12-01

Cette rubrique est reportée.

6. Réservation église pour activités

161-04-2013

CONSIDÉRANT la résolution 87-02-2013 acceptant la demande de monsieur Jean Ouimet concernant son intention de publiciser la location de la salle du Centre culturel et communautaire dans le but d'organiser des mariages et autres événements au tarif indiqué dans le règlement de locations de salle;

COMPTE TENU du caractère commercial de l'activité qui peut servir d'exemple à d'autres commerces désirant profiter de la location de nos locaux;

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller et résolu à l'unanimité de demander à M. Ouimet que dorénavant, lors d'une demande de réservation, une description du projet devra être déposée pour fin d'approbation de la part du conseil et ce, jusqu'à ce que la municipalité procède à la révision du règlement de location de salle numéro 411-09.

ADOPTÉE

7. Incendies

7.1 Transferts de postes

162-04-2013

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller et résolu à l'unanimité d'accepter le transfert de poste numéro 2013-3 afin de combler le budget pour l'acquisition d'équipements pour le service des incendies au montant de 2 850\$.

ADOPTÉE

163-04-2013

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller et résolu à l'unanimité d'accepter le transfert de poste numéro 2013-4 afin de combler le budget pour l'acquisition de vêtements, chaussures et fournitures pour le service des incendies au montant de 1 420\$.

ADOPTÉE

7.2 Disposition anciennes génératrice et citerne

164-04-2013

CONSIDÉRANT que la municipalité désire se départir de l'ancienne génératrice ainsi que de la citerne en procédant à la vente de celles-ci;

**SÉANCE AJOURNÉE
18 AVRIL 2013**

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller et résolu à l'unanimité de partager les bénéfices de la vente de la génératrice et de la citerne également entre la Municipalité et le fonds social des pompiers de Val-des-Lacs.

ADOPTÉE

8. Journée de l'environnement: organisation et présence de la Sûreté du Québec

165-04-2013

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller et résolu à l'unanimité :

De demander à la Sûreté du Québec de faire acte de présence lors de la journée de l'environnement ayant lieu le 1^{er} juin 2013;

De demander au service de la voirie de réaliser une descente pour l'accès au terrain de soccer situé à l'arrière de l'hôtel de ville, de sécuriser les accès au stationnement du Centre culturel et communautaire et au Pavillon Bélair et de faire l'épandage de gravier dans le stationnement du Pavillon Bélair.

ADOPTÉE

9. Triangle communication

Cette rubrique est reportée.

Période de questions

Levée de l'assemblée

167-04-2013

Il est proposé par monsieur Marc-André Gendron, conseiller, et résolu à l'unanimité d'ajourner l'assemblée au 26 avril 2013 à 15 h. Il est 14h10.

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Berthe Bélanger,
maïresse

Sylvain Michaudville
directeur général